

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL AUTOCHTONE DU 23 OCTOBRE 2019
RÉUNION ET REMUE-MÉNINGES - COMPTE RENDU

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL – POINTS CLÉS

Représentation régionale

- Garder le cap sur l’inclusion, et veiller à prendre la représentation régionale en considération dans les programmes et les initiatives qui touchent les créateurs autochtones, y compris les volets de financement, les jurys, les relations externes et les consultations.

Documentation sur l’engagement auprès de la communauté exigée par Téléfilm pour le volet autochtone

Cette documentation est demandée depuis l’an dernier pour aider le **jury à mieux comprendre** le contexte d’un projet et son lien avec la communauté. Dans un document supplémentaire requis pour le volet autochtone (exigé par un jury autochtone précédent), le cinéaste doit décrire son plan pour mener son projet de manière responsable. Il s’agit aussi d’un protocole mentionné dans le nouveau guide *Protocoles et chemins cinématographiques*. Ce document n’est pas exigé dans le volet du programme principal où les requérants peuvent discuter de leurs projets directement avec les décideurs.

Motif de préoccupation : Si les cinéastes autochtones sont appelés à assumer des responsabilités supplémentaires – tel que l’engagement auprès de la communauté – pourrait-on attribuer à cet effet des fonds additionnels aux projets autochtones? Aussi, pourrait-il y avoir des postes budgétaires flexibles dédiés aux coûts de l’engagement auprès de la communauté? Il y a actuellement des fonds additionnels pour le *renforcement des capacités*, mais aucuns pour les activités d’engagement auprès de la communauté. Ces activités pourraient-elles être intégrées au budget général du projet?

Bien que cette documentation s’adresse au jury autochtone, le fait que l’engagement d’un créateur autochtone auprès de sa communauté fasse l’objet d’une *évaluation* pour obtenir du financement crée un certain malaise. Si le groupe de travail est d’avis que la pratique actuelle est préférable à celle d’avant, où Téléfilm *ne demandait pas aux cinéastes* de parler de leur relation avec la communauté, il faut que le dialogue se poursuive afin d’améliorer ces pratiques :

- Suggestion : pourrait-on faire preuve de souplesse en permettant d’ajouter des postes budgétaires pour faire le suivi des initiatives en matière d’engagement auprès de la communauté et de renforcement des capacités durant la préparation, la production, la postproduction et la distribution?

- Suggestion : Téléfilm pourrait-elle envisager d'ajouter une section, dans le formulaire de demande au programme de production principal, qui tient compte du lien du requérant avec le contenu (ex. : déclaration du producteur, etc.)?

Renforcement des capacités - Producteurs

- À l'heure actuelle, le volet autochtone de Téléfilm est conforme à d'autres fonds qui exigent que 2 des 3 postes créatifs clés soient occupés par une personne autochtone, et que la production appartienne à 51 % à des personnes autochtones.
- Un défi commun est de trouver un producteur autochtone expérimenté. La proportion de 2 sur 3 donne au cinéaste une certaine latitude pour trouver un producteur approprié, mais une exigence de 3 personnes autochtones sur 3 permettrait d'assurer que les producteurs autochtones reçoivent une formation (renforcement des capacités).
- Il n'y a actuellement aucun paramètre/protocole pour le partage du pointage entre les producteurs. Il s'agit là d'un motif de préoccupation pour les équipes où des membres autochtones et non autochtones travaillent ensemble. Si un cinéaste obtient une mention au générique à titre de producteur, mais aucun pointage sur sa feuille de route, il ne possède plus le *statut de talent émergent* et ne peut donc pas avoir accès à l'aide au développement de Téléfilm pour un groupe visé ni avoir accès à une aide au développement avec sa feuille de route.
- **Comment l'industrie peut-elle** améliorer la formation sur les relations d'affaires, la production d'impact, la distribution, les questions juridiques, les syndicats, etc.? Les relations entre la communauté autochtone et les banques sont inexistantes. Il y a un manque de connaissances sur la façon de boucler le financement, et davantage de temps doit être accordé pour le boucler.
- Suggestion : pourrait-on exiger des entreprises bien établies qui disposent d'un budget pour la distribution à l'échelle nationale en vertu des programmes principaux qu'elles embauchent un producteur autochtone stagiaire pour travailler sur leurs productions? Pourrait-il y avoir aussi du mentorat obligatoire pour des Autochtones occupant d'autres postes créatifs clés?
- Suggestion : revoir les règles sur le partage du pointage et envisager d'exiger un minimum de pointage autochtone de 51 % pour les projets du volet autochtone.
- Suggestion : envisager de créer une mesure incitative/exigence quant à l'embauche de producteurs stagiaires sur des productions autochtones.
- Suggestion pour l'industrie : appuyer ou créer des séances de formation sur les relations d'affaires dans des régions de l'ensemble du pays. Évaluer la possibilité d'un module en ligne?
- Suggestion pour l'industrie : chercher des moyens d'améliorer les relations entre les banques et les producteurs autochtones.

Préoccupations d'ordre général

- Une préoccupation a été soulevée au sujet de la sous-utilisation des fonds durant l'exercice financier 2018-2019 qui a été expliquée et justifiée par Téléfilm (décisions du jury et projets retirés). Téléfilm a indiqué qu'à

l'avenir, on examinera la possibilité que les fonds dédiés aux projets autochtones soient alloués à d'autres productions autochtones, aux suppléments, au financement de la postproduction ou au développement.

- Allocation de Téléfilm au volet autochtone : Téléfilm a confirmé qu'elle s'engage à continuer de soutenir la création de contenu autochtone et les créateurs autochtones. En l'absence de toute nouvelle information sur le budget global de Téléfilm, aucun autre détail n'a pu être fourni pour le moment.

REMUE-MÉNINGES – OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS

Renforcement des capacités – Préoccupations au sujet de l'équipe technique et des comédiens

- Généralement, lorsque des membres autochtones de l'équipe technique hors média ont la chance de travailler sur un projet unique (souvent à l'extérieur d'un centre de production), ils n'ont pas l'occasion de continuer à développer ces capacités et de suivre un réel cheminement de carrière en production. Les principaux obstacles sont le peu de possibilités de travailler sur des productions syndiquées, l'absence de mentorat et la concentration de la production dans les régions urbaines.

Renforcement des capacités – Scénaristes et réalisateurs

- La parité salariale entre les collaborateurs devrait être acquise. Le jury et les décideurs devraient examiner les budgets et les honoraires versés aux coréalisateurs et aux scénaristes lorsqu'un des deux est Autochtone, et l'autre non-Autochtone.
- Le jury pourrait-il accorder aussi la priorité aux projets où la proportion de 2 sur 3 n'inclut pas un réalisateur autochtone?
- Les cinéastes de courts métrages veulent passer à la prochaine étape, mais la barre est très haute. Ils ont besoin d'une aide au développement afin de pouvoir écrire leur film sans être interrompus par un emploi de jour. Selon les principes directeurs de Téléfilm, les cinéastes de courts métrages qui ont participé à certains festivals peuvent maintenant faire une demande d'aide au développement. Ce changement a été accueilli très favorablement.
- Il faut que les jeunes envisagent de faire carrière dans l'industrie du cinéma malgré les obstacles. Il faut trouver une façon d'éliminer les obstacles pour qu'ils puissent se lancer dans une carrière en production (voir renforcement des capacités de l'équipe technique et projections dans la communauté ci-dessous).
- Suggestion : augmenter la portion du financement du volet autochtone réservée au développement (non au détriment de l'aide à la production).

Distribution et auditoires

- Les projections dans la communauté sont importantes car c'est l'une des seules façons de rejoindre les auditoires autochtones des films autochtones. Elles représentent souvent la seule occasion qu'ont les personnes autochtones vivant à l'extérieur de Toronto, de Vancouver et de Montréal de voir des longs métrages autochtones au cinéma. L'entrée est habituellement gratuite. Téléfilm pourrait-elle demander aux distributeurs et aux salles de cinéma de lui fournir des rapports sur le nombre de soirs où le film a été à l'affiche (ou sur le nombre de spectateurs qui sont venus)? Les auditoires autochtones devraient être inclus dans le nombre total de spectateurs (une donnée qui n'est pas saisie par la MPTAC). Si les films autochtones peuvent être lancés dans des salles de cinéma commerciales, il reste que très peu de communautés y ont accès.
- Peut-on examiner comment les organisations d'impact établissent le « pointage »? Envisager d'attribuer un pointage « culturel » aux films qui ont été projetés un minimum de fois dans la communauté, ou qui ont été présentés à un minimum de personnes lors de projections dans la communauté.
- Il semble que les distributeurs ne prévoient aucune somme dans leurs budgets de mise en marché pour les projections communautaires. Les fonds alloués pour la mise en marché semblent être utilisés pour financer *soit* une sortie en salle, *soit* une sortie dans la communauté. Et même s'il y a de l'argent pour des projections communautaires, cela n'entre pas en considération dans le pointage du film. Dans ce contexte, les cinéastes ont souvent l'impression de devoir choisir entre ce qui est bien pour leur communauté, et ce qui est bien pour leur carrière.
- Suggestion : augmenter le financement pour les projections communautaires. Comptabiliser le nombre de projections communautaires et en tenir compte dans le pointage/indice de réussite du film.

Idées du remue-méninges :

- Les syndicats pourraient-ils aider les équipes autochtones à travailler sur des productions syndiquées, peut-être en facilitant leur adhésion?
- L'industrie pourrait-elle songer à créer des postes de stagiaires autochtones pour des projets qui reçoivent du financement et qui portent sur les communautés nordiques?
- L'industrie pourrait-elle envisager la création de mesures incitatives sous forme de crédits d'impôt pour l'embauche de personnes autochtones sur les équipes de tournage; ajouter un nombre minimum d'employés autochtones pour être admissible aux crédits d'impôt?
- L'industrie pourrait-elle examiner la possibilité de créer des postes de stagiaires rémunérés sur des séries télévisées, ce qui pourrait leur garantir un revenu régulier et une formation continue pendant un an? Cela pourrait leur donner l'expérience et la stabilité nécessaires pour continuer à travailler dans l'industrie. Les stages devront être rémunérés et les stagiaires devront avoir la possibilité d'utiliser ces heures pour leur adhésion au syndicat.
- Si le financement pour la formation est fourni par une agence, il faut que cela soit mieux ou davantage documenté dans des rapports. Pour être efficace, la formation doit être individuelle.

- Les productions pourraient-elles bénéficier d'un financement supplémentaire pour les stagiaires autochtones? Pourrait-il y avoir des possibilités de formation (notamment la formation par observation) sur les productions soutenues par des bailleurs de fonds, ou commandées par un bailleur de fonds?
- Pourrait-il y avoir une aide pour couvrir le coût du déplacement de stagiaires ou de comédiens provenant de régions éloignées afin qu'ils puissent venir travailler dans des centres de production urbains? L'inverse de l'allocation actuelle pour le travail en « région éloignée »?
- Pourrait-il y avoir un *accord ciel bleu* avec les syndicats pour les artistes autochtones? Pourrait-on envisager cette option ? Qui pourrait entrer en contact avec les syndicats pour parler en faveur de certaines de ces suggestions?
- Pourrait-il y avoir une aide financière pour les stagiaires provenant de régions nordiques qui doivent se déplacer pour travailler dans des productions réalisées dans le sud?
- L'industrie pourrait-elle fournir une liste de productions à venir, afin que les gens puissent être au courant des possibilités d'emplois?
- Pourrait-il y avoir une section dans le budget type pour les gardiens du savoir, les traducteurs, les aînés, les conseillers? Ces postes pourraient être flexibles pour refléter différentes pratiques en production.
- Pourrait-on envisager la possibilité que les fonds dédiés au renforcement des capacités soient retenus jusqu'au versement final afin que les sociétés puissent faire rapport sur leurs initiatives de formation?